

colorchecker CLASSIC



0 cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

x-rite

mm

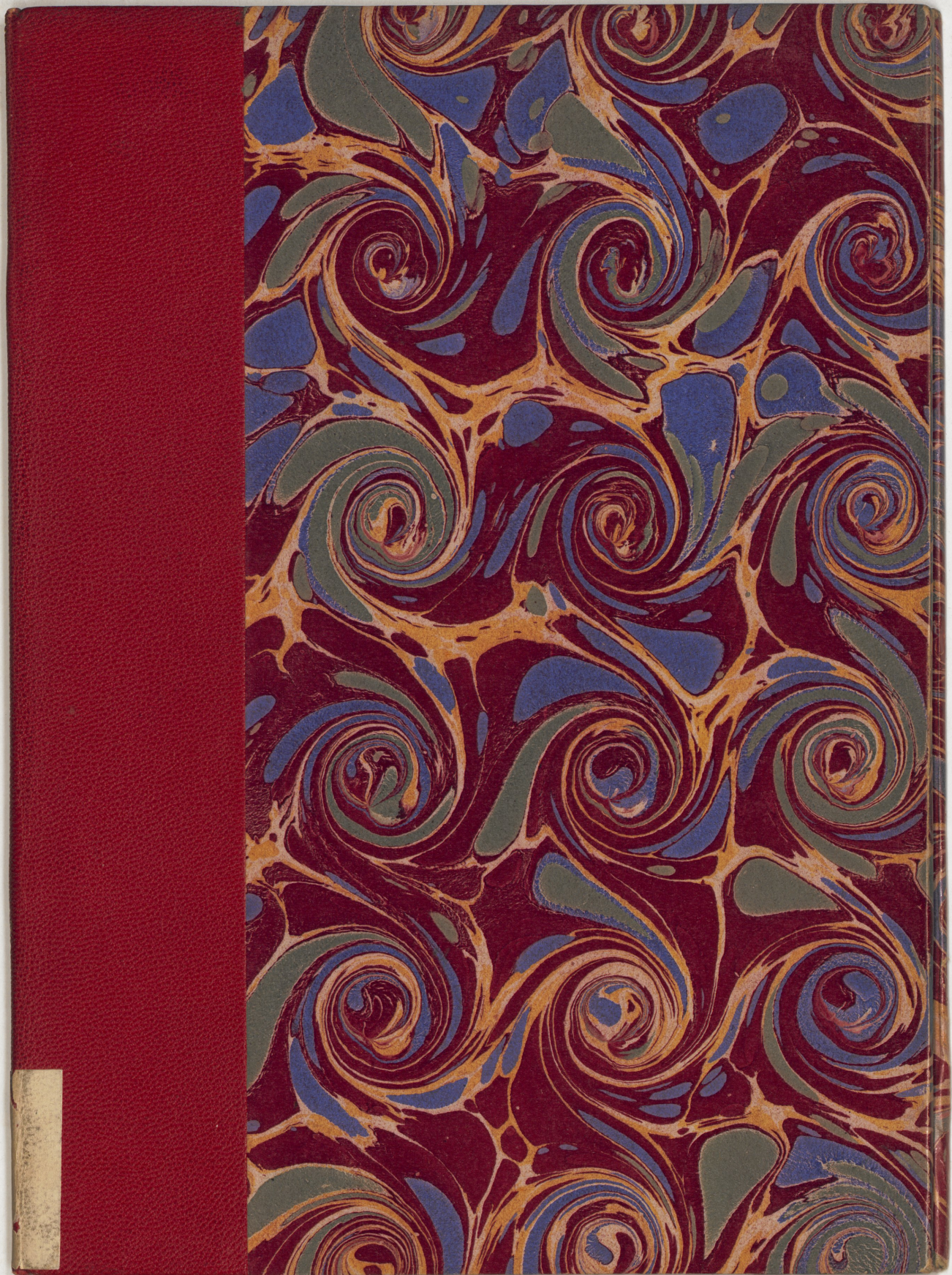
11018



LA TRAGÉDIE DE LA ROYAUTE 1651

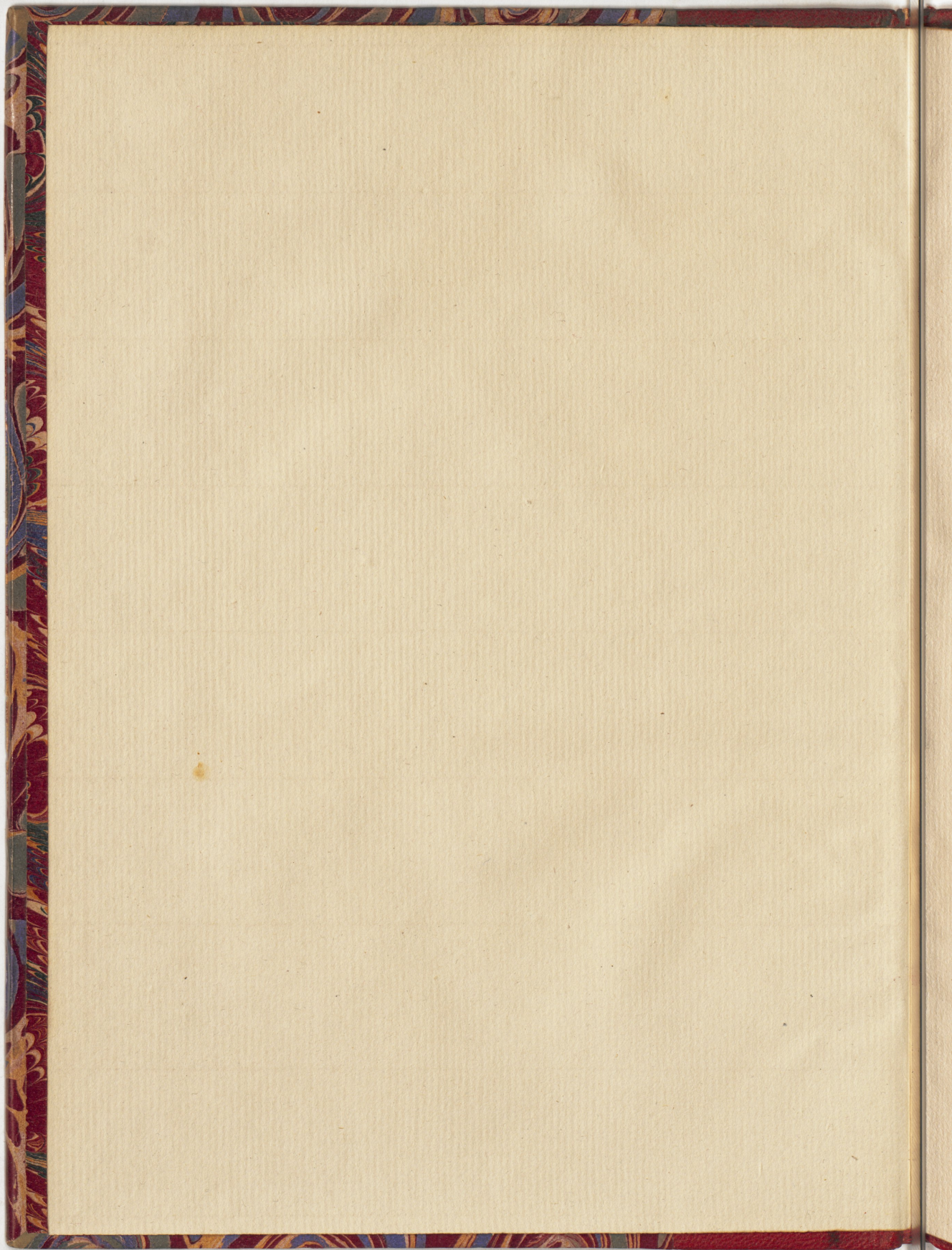


11018





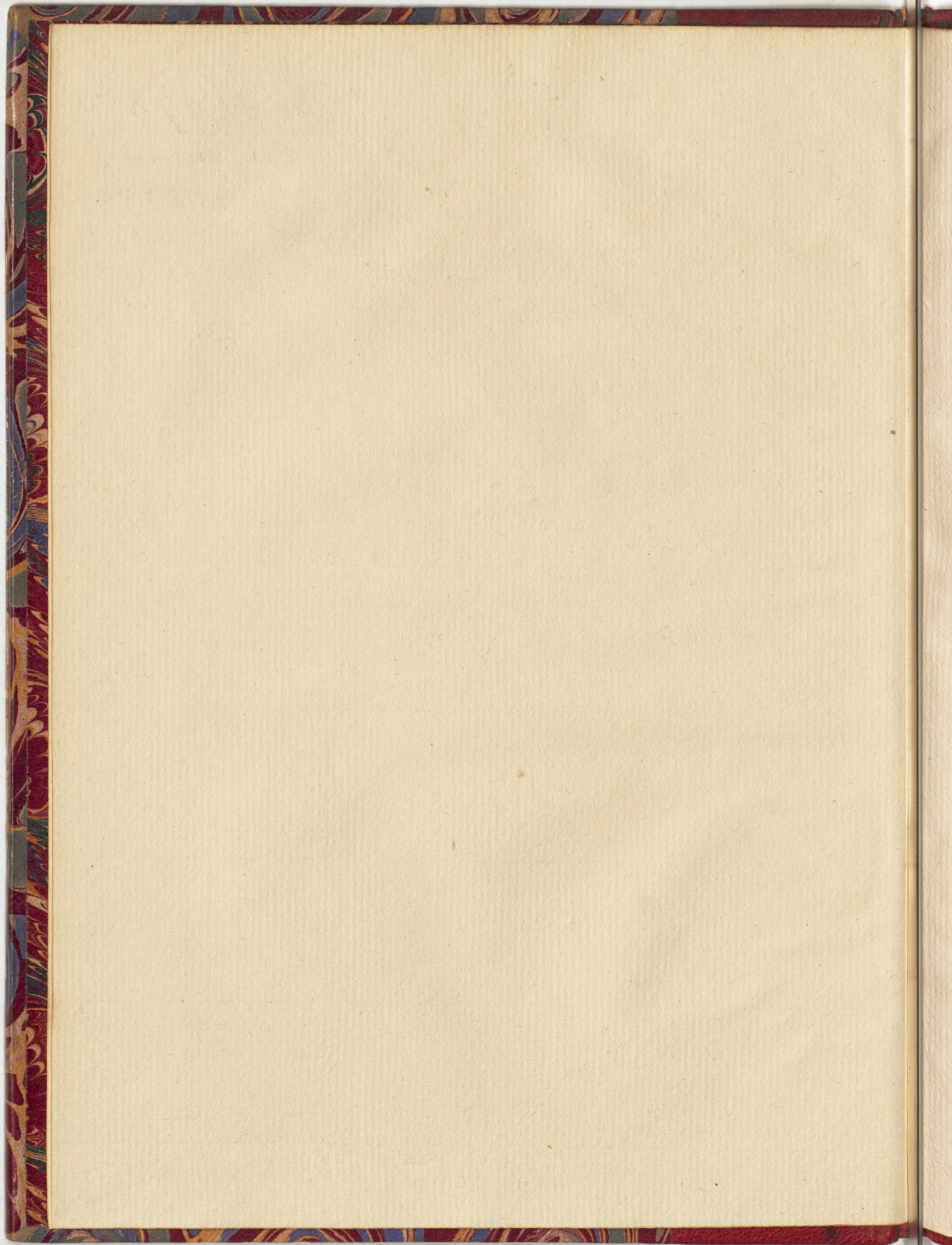




M. 11.978.

Cat. Moreau,

n° 3790.



L'A
TRAGEDIE
 DE LA
ROYAUTE,
 IOVE'E SVR LE THEATRE
 DE LA FRANCE,
 PAR LE
CARDINAL
MAZARIN.

Où les bons François verront que
 si cét insolent Ministre n'a point
 entierement ruiné la Royauté,
 il a du moins pratiqué toutes les
 intrigues qu'on peut inuenter
 pour la perdre.

M. D.



380

LA
TRAGEDIE
DE LA
ROYAUTE
IOVE SUR LE THEATRE
DE LA FRANCE
PAR LE
CARDINAL
MAZARIN

Où les bons François venent que
à l'establissement d'un point
entièrement ruiné la Royauté
ils du moins perdirent toutes les
lignes qu'on peut imaginer
pour la perdre



M. D. C. C. L. X. V.



*La Tragedie de la Royauté jouée sur le Theatre
de la France par le Cardinal Mazarin.*

L est bien difficile qu'un Roy, qui peut tout
ce qu'il veut, ne veuille neantmoins que ce
que la raison luy permet ; & que celuy qui doit
trouver son impunité dans l'excès, se captiue
nonobstât ceste assurance, dans les bornes d'une
iuste mediocrité : cōme nous ne sommes marris
que d'auoir les mains plus courtes que nostre vo-
lonté, Aussi n'auons-nous point de plus fort sou-
hait que d'en estendre le pouuoir par nostre am-
bition ; & de franchir mesme les termes de la
modestie, pour aller trouver nos complaisances
au de-là du droict & de la justice.

C'est ce qui me fait dire que les Roys ont vne
grande facilité pour deuenir Tyrans, s'ils n'ont
autant de moderation que de pouuoir ; parce que
pouuant tout ce qu'ils veulent ; ceste demangeai-
son naturelle que nous auons, de vouloir ce qui
nous est deffendu, ne leur permet pas de ce sou-
mettre aux loix du deuoir, sur tout en veuë de
l'impunité que le rang leur fait esperer lors qu'ils
se seront emportés à tous les excès que la passion
leur aura suggeré.

Ainsi ie pense que les Roys deuroient regarder leurs Courtisans comme des Satans ou des réntateurs, qui semblent auoir pris à tâche de leur inspirer des sentimens contraires au maintien de la Royauté; en ce que les flatant d'une autorité que mesme ils ne veulent point assujettir aux loix de la Justice, pour l'esleuer, si ie dois ainsi parler au dessus de l'indépendance de Dieu, ils les font emporter à des extremités si violentes, que les peuples ne les regardent plus que comme les tyrans de leur liberté; qui se détrônent eux-mesmes, par le pouuoir qu'ils s'vsurpent au de-là de celuy que la raison leur permet; & qu'ils ne sont point obligés de reconnoistre pour leurs Souuerains, parce qu'ils ne reconnoissent pas eux-mesme la justice, pour la souueraine & economie de leur autorité.

Si le Cardinal Mazarin eut rencontré vn Roy majeur aussi complaisant à la violence de sa conduite, comme le Mineur qu'il a souuerainement gouverné; c'en estoit fait en France de la Royauté, que ce Tyran alloit ruinant tous les iours, par l'innocence qu'il vouloit faire reconnoistre dans toutes les volontés souueraines, sous pretexte qu'elles estoient appuyées de ses pernicieuses maximes: Mais les peuples se sont contentés d'ébranler seulement l'Estat par vne
 appa-

5
apparence de reuolte , pour precipiter de son
gouuernail cét insolent Ministre ; sur la creance
qu'ils ont eu , que ce pouuoir infiny de l'autho-
rité souueraine n'estant qu'une vsurpation in-
iuste de son premier fauory contre le genie de
nos Roys ; ils n'auoient qu'à procurer vn es-
cueil à la grandeur de cét infame , pour y faire
èchoüer avec sa fortune le pernicious dessein de
la tyrannie qu'il vouloit établir dans le Royau-
me , pendant que l'impuissance de nostre Mi-
neur , luy faisoit esperer qu'il se preueroit de
la foiblesse de son aage , pour le succès de sa de-
testable ambition.

Mais c'est perdre temps, que de raisonner pour
la preuue d'une verité, dont il n'est point d'esprit
qui ne soit entierement conuaincu : Voyons la
conduite de la Tragedie qu'il iouoit ou impru-
denment ou malicieusement tous les iours,
pour la perte de la Royauté ; afin d'interessier le
zele de tous les bons François , contre le retour-
de ce Tyran qu'on nous fait encore apprehen-
der ; & d'opiniastrer les esprits à ne le souffrir plus
deformais dans le gouuernement ; veu les at-
tentats manifestes qu'il a commis pour saper les
fondemens de la Monarchie ; & nous obliger
par le joug insupportable qu'il nous impositoit,
de rechercher nostre repos dans vn funeste chan-
gement d'Estat.

I. l'emprunte le premier acte de cette Tragedie de l'esprit de diuision, que Mazarin a fomenté dans l'Estat, depuis que les mauuais destins de la France l'ont esleué à la confiance des secrets de nostre Roy pupille; & ie dis que c'est par les sedicieuses intrigues de cet esprit mutin, qu'il a commencé de mettre la Monarchie dans le dégoust des peuples; par les esperances que ces derniers ont eu, qu'ils pourroient trouuer leur repos en se partageant, puis que le desespoir de le rencontrer auoit rompu le neud de l'vnion, qui les faisoit viure en vne parfaite intelligence.

Plustost que de m'engager plus auant, ie pense qu'il est à propos de presupposer que la diuision & la Monarchie sont incompatibles; & que cette derniere n'estant qu'un pur effet de la bonne intelligence que les subjets ont avec leur Souuerain; il faut par mesme raison, que la premiere qui ne produit que des Schismes, soit la seule cause des Reuoltes, qui portent la des-union dans cette diuine vnitè Monarchique; laquelle se destruit necessairement, si cet Vn qui la fait subsister, vient à māquer d'estre reconnu par l'vnion generale de toutes les volontez des subjets.

De cette presupposition ie conclus, que ceux qui en veulent à la Royauté, ne scauroient iamais trouuer de moyen plus infailible pour la

renuerfer, que celuy de la diuifion; laquelle venant attaquer la Monarchie dans les retranchemens mefmes de fon effence; ne peut iamais manquer de la ruiner entierement, fi toute-fois elle peut reuffir dans le deffein de la des-vnir par le moyen de fes Schifmes.

Il me refte donc à prouuer que Mazarin a fomenté les diuifions dans l'Eftat, pour faire voir qu'il a commencé par ce premier acte de iouer la funefte Tragedie de la Royauté; & qu'il alloit tous les iours difpofant les affaires à vne Republique, fi fon imprudence ou fa malice n'euffent auorté, par le moyen du grand attachement que les François ont conftamment tefmoigné pour le maintien de l'vnité Monarchique.

Pour cét effet, ie dis que non feulement Mazarin n'a pas diuifé les efprits des François, par fon imprudence ou par fa malice, mais par prudence mefme, ou bien pluftoft par la neceffité de fe conferuer dans le haut eclat de fa grande fortune, laquelle ne pouuoit iamais manquer de fe voir enfin esbranlée par les fecouffes de la ialousie; s'il ne fe fust auifé de la faire fubfifter avec affurance, par le moyen de la des-vnion qu'il a procuré dans la bonne intelligence des Grands, lefquels venans à fe chocquer les vns les autres, ne regardoient plus; ce funefte Boute-feu de leurs diffentions comme l'obiet de leurs enuies,

mais comme l'arbitre souuerain de leurs differents, en ce que le regardant bien auant dans la faueur, ils sembloient estre obligés de le considerer comme l'écüeil où toutes leurs querelles deuoient aller s'échouër, pour y estre terminées, ou par vn accord, ou par vn commandement souuerain.

Il ne s'est pas contenté de rompre le neud de l'vnion des Grands, pour le succez de cette fatale intrigue: Il a encore affilé le tranchant de son couteau, pour couper le lien qui faisoit viure les Grands & les Petits en bonne intelligence, sous le pouuoir absolu de l'authorité Souueraine; & c'est principalement par le succez fatal de cette seconde des-vnion, qu'il a fait trembler la Royauté, laquelle ne pouuant voir tous ses Subjets desvnis, sans apprehender iustement d'estre la catastrophe de leurs diuorcès & de leurs dissensions, ne pouuoit par consequent qu'elle ne s'en effrayast beaucoup, de peur de se voir enfin reduite par leurs menées, à quelque funeste changement d'Estat.

Encore n'auoit-on point de suiet d'apprehender le dessein que cét insolent brassoit contre la Royauté, si ses diuisions n'eussent point trouué de porte pour entrer dans les Balustres Sacrez & dans les Parquets de Iustice: Mais dès que les Sages ont veu le Schisme dans les Eglises & sur

sur les Fleurs de Lys , ils n'ont plus douté que ses
 pernicieuses intrigues ne butassent absolument
 à la ruine de la Royauté , puis qu'apres les moyens
 qu'il prenoit pour la renuerfer , il n'estoit pas
 possible d'en trouuer ny de plus prompts ny de
 plus efficaces ; & que cette diuision generale qu'il
 procuroit dans les trois Estats , estant la mere-
 nourrice des Republicques , estoit par mesme
 consequent la Megere & la veritable marastre
 des Monarchies.

Je reprens toutes les propositions pour les
 mettre dans leur euidence , & ie dis que Mazarin
 a porté le diuorce , premierement dans l'vnion
 que les Grands auoient avec leur Souuerain , se-
 condement dans l'intelligence avec laquelle ils
 viuoient entre-eux , & troisiémement dans la
 tranquillité avec laquelle ils receuoient en repos
 les respects des Peuples : N'a-t'il pas donné de si
 fausses couleurs au visage du Prince de Condé,
 qu'il la fait regarder comme vn esprit ambitieux
 de la Souueraineté ? N'at-t'il pas si enormement
 exaggé la grandeur de sa Puissance , qu'il l'a
 faite considerer comme vn Colosse qui deuoit
 faire ombre à la Royauté ? N'a-t'il pas tellement
 déguisé l'innocence de ses intentions malgré
 l'euidence de leur Iustice , qu'on ne les a plus en-
 uisagées pendant quelque temps que comme
 des criminelles d'Etat ? N'a-t'il pas premiere-

ment mis toute la maison de Vandosme dans la mesme posture? N'a-t'il pas obligé le chef de cette illustre famille de se refugier parmy les Estrangers, pour y sauuer les restes des debris de son innocence? N'a-t'il pas meschamment supposé des crimes d'Estat à son plus illustre reieton, pour tascher de luy oster la vie, apres luy auoir rauy le rang qu'il tenoit dans les affections de nostre incomparable Regente? C'est assez pour prouuer qu'il a diuisé les Grands d'auec leur Souuerain.

Faut-il que ie fasse voir qu'il a des-vny les Grâds les vns d'auec les autres, puis que tout le monde sçait assez que cette fatale mes-intelligence, qui fut il y a tantost seize mois entre S. A. R. & Monsieur le Prince, n'estoit qu'un pur effet des menées de ses detestables intrigues; & que l'impuissance que ce malheureux preuoyoit dans sa conseruation, pendant que ces deux esprits se maintiendroient dans l'vnion des mesmes volontez, luy suggera le dessein de les des-vnir, en faisant faussement entendre à S. A. R. que l'intention de Monsieur le Prince dans les demandes qu'il faisoit de l'Admirauté & de l'Espée de Connestable, ne tendoit à autre fin qu'à rendre son Authorité de Lieutenant general de l'Estat, infeconde, & que pour cette mesme raison, il feroit bien de ne marchander pas tant à le faire arrester, pour mettre des obstacles inuincibles à ses am-

bitieux desseins. L'assassinat qui fut commis dans le carosse de Monsieur le Prince le lendemain de la sedition, n'est que trop décrié, pour auoir seruy de stratageme au pernicious dessein que Mazarin auoit de commettre la maison de Condé avec toute la Fronde, afin de les engager toutes deux à vne poursuite, où il falloit necessairement que l'vne ou l'autre perit.

Quand i'auray dit que Mazarin a fait trauffer les Petits par les Grands; qu'il a fait enforcer le Prince de Condé pour le faire consentir au siege de Paris; qu'il a obligé le Duc d'Espéron à des violences tyranniques contre les Bordelois; qu'il a interessé le Comte d'Alais à chocquer les anciens Priuileges des Bourgeois de Marseille, cependant qu'il faisoit auertir ceux-cy de s'opposer viuement à toutes ses attaques; ne sera-ce pas assez pour conclure qu'il a des-vny les Grands d'avec les Petits.

Il est vray que i'aurois beaucoup plus de peine pour prouuer que les schismes de la diuision ait peu trouuer aucune entrée dans l'Eglise & dans les Parquets de Iustice, si tout le monde ne sçauoit que les deux ou trois Euesques qui ont appuyé si constamment & si auuglement son party, ont esté censés pour les veritables schismatiques parmy les plus Religieux; & que les Arrests des Cours Souueraines n'estoit si constamment

balancés, entre le *pro* & le *contra*, que parce que leurs Iuges estoient partagés à deux diuerses cabales, pour les interests desquelles ils s'opiniastroyent à leur deffense particuliere.

Ainsi ie conclus de tous ces antecedens que ce premier acte de la Tragedie de la Royauté dont les Scenes sont si dangereuses, a esté le premier acheminement de Mazarin pour la rupture de l'vnité Monarchique; & qu'il falloit necessairement que cét esprit malicieux commandat par ceste intrigue, puis qu'il n'estoit pas possible de passer à vn changement d'Estat que par la diuision; & que le plus infailible moyen de faire réüssir ceste diuision, estoit de donner au Roy des ombrages de la fidelité des grands, pour l'obliger de les irriter; de faire entrechoquer les Grands avec les Grands pour les obliger de se perdre les vns les autres; de des-vnir les Grands d'avec les petits pour frayer le chemin à quelque reuolte; de faire entrer l'Eglise dans le party pour ne laisser point de scrupule aux impies, par le moyen du mespris de la Religion; & le partager les iuges, pour ne faire point apprehender la Iustice, par ceux que le respect des loix seroit encore capable de ranger à leur deuoir.

II. Le second acte de ceste Tragedie m'est fourny par la grande disproportion des desseins que Mazarin a mis sur les bras d'un Mineur, sans
confi-

considerer que l'impuissance de son aage succomberoit necessairement au poids de tant d'affaires; & que la Minorité n'est pas moins incapable de brasser de grandes entreprises, que de les faire réussir à raison de son insuffisance. Je ne veux pas neantmoins dire qu'un mineur ne soit aussi souverain qu'un majeur; mais ie soustiens que son autorité n'estant qu'en tutelle ne peut par consequent estre regardée de ses Sujets, qu'avec moins de respect; & que ceste apparente impuissance qu'un pupille Royal semble auoir de ne pouuoir pas punir presentement, efface de l'esprit des rebelles, la peur, d'enfreindre les loix, dont la vengeance ne peut pas s'en ensuiure, à raison de la foiblesse de leur arbitre souverain.

Le fonde sur ce raisonnement la necessité Politique que la prudence impose à un Regent de ne porter point un mineur à l'execution de quelque grande entreprise; mais principalement lors que le succès ne peut point s'en ensuiure qu'avec le mescontentement des Sujets, parce qu'il arriuera infailliblement, que ceux-cy se sentant opprésés, en un temps où la foiblesse de leur Souuerain, leur fait esperer l'impunité de leurs remuemens, se cabreront contre ses ordres, & se porteront à un mespris formel de ses commandemens; ce qui ne pouuant estre supporté par la necessité

que le tuteur aura de maintenir l'autorité souveraine, & ne pouuant d'ailleurs estre vangé à raison de l'impuissance que la foiblesse de son aage luy donne, il faut par consequent, ou que le Roy en boiue tout doucement l'affront, ce qui ne se doit point; ou qu'il le vange, ce qui ne se peut point; ou qu'il en vienne du moins à quelque sorte d'accommodement, ce qu'il ne scauroit iamais faire, sans confesser qu'il traite d'esgal avec ses Sujets, c'est à dire sans se perdre, ou sans degrader son autorité.

La Royauté crie vengeance dans ce poinct contrel'imprudence ou la malice de Mazarin, & proteste que si ce voleur ne l'a entierement flestric, il en a du moins beaucoup terny l'esclat & le lustre: Les Sieges de Paris & de Bordeaux, où elle s'est veüe reduite à la funeste necessité d'entrer en composition avec ses subiets, sont les deux eternels monuments de sa honte, si les Histories plus prudentes ne leur refusent vne place dans leurs annales, pour en faire ignorer les malheureux succès à la posterité: L'emprisonnement des trois premiers Princes, est vne playe si mortelle à la Royauté par la foiblesse qu'elle a eu de n'en pouuoir point empescher la deliurance qu'elle en seignera iusqu'à la fin du monde, & l'éloignement de celuy-là mesme qui l'a tant af-

foible en luy faisant trop entreprendre, est vne marque si euidente de la grande foiblesse, où elle est, & de l'extrême impuissance où Mazarin l'alloit conduire, qu'elle semble n'estre plus en estat d'entreprendre, que ce qui sera à la fantaisie de ses Subiets.

A bien considerer, ce second acte de la Tragedie de la Royauté, il semble que ie le deuois reseruer pour en faire la Catastrophe; parce qu'en effet vn Roy qui se voit reduit à la necessité de traiter avec ceux qu'il deuoit maistriser souverainement, ne retient de l'autorité souveraine que le seul nom. Mais neantmoins la reflection que ie fais que cét affront ne choque qu'un pupille, & que Mazarin n'a réüssi dans le dessein de flétrir la Royauté qu'à raison de l'impuissance d'un bas aage; m'oblige à luy donner ceste seconde place; outre que les minorités des Princes estant pour l'ordinaire suictes à ces dangereuses fatalités, j'ay creu que ie n'en deuois pas plus attribuer la cause à Mazarin qu'à l'injustice des mauuais destins, qui se sont de tout temps vsuré ce dangereux pouuoir sur les estats des mineurs.

Il est vray neantmoins que Mazarin n'a conspiré avec eux qu'avec toute l'estenduë de ses pernicieuses intrigues; en ce que sans conside-

rer la foiblesse de son pupille, il luy a mis de tres-enormes fardeaux sur les bras; comme il a eu l'imprudence ou la malice d'irriter les peuples & de les obliger à vne reuolte, sans considerer auparavant s'il auroit la puissance d'en calmer les troubles: & ceste seule imprudence a esté & sera la source, dont nous auons veu naistre ces Tragiques desordres, qui ont troublé iusques à present, & qui troubleront peut-estre encore desormais le repos de cette Monarchie. Passons au troisiéme acte.

III. Mazarin ne pouuoit pas plus mortellement attaquer la Royauté qu'en la faisant attaquer par ceux qui la deuoient plus religieusement reconnoistre; cōme il ne la pouuoit pas plus heureusement faire attaquer par ceux-cy, qu'en leur faisant experimenter par les effets, que son ioug estoit insupportable; Le veritable & peut estre le seul moyen de faire subsister vne Monarchie, sans qu'elle puisse iamais estre alterée par la diuision de ses peuples, n'est autre, que celuy que les Ministres doiuent emprunter de l'Espagne des impositions, lesquelles ne peuuent tomber dans l'excez sans les irriter, comme elles ne peuuent estre moderées, sans les obliger à se soumettre avec tranquillité soubs le ioug pacifique de la Monarchie.

Comme

Comme il n'est point de droit qui marque vne souueraineté plus absoluë & plus independante, que celuy que les Monarques ont d'établir des impositions sur leurs Subiets; Aussi n'en est il point qui puisse si facilement degenerer en tyrânie que le mesme; parce que l'auidité insatiable que tous les hommes ont d'accumuler tresor sur tresor, fait qu'ils regardent auueuglement les impositiōs excessiues cōme les veritables effets de la tyrannie, en ce que s'imaginant par le motif de leur propre auidité qu'il n'est rien du tout qui soit tant à eux que les biens & les richesses, ils ne peuuent point croire, qu'on les leur puisse arracher, à moins qu'on ne s'vsurpe tyranniquement vne certaine autorité qu'ils ne iugent point pouuoir compatir avec celle qui est veritablement Monarchique.

Ainsi ie pense que les impositions deuroient principalement estre compassées sur les plus exactes regles de la Iustice; puis que le grand danger qu'il y a de tomber dans l'excès, par la grande inclination que les subjets ont à les iuger tyranniques, doit estre comme le censeur ordinaire de ceux qui en sont les intendants ou les œconomes: Mais neantmoins ie dis que ceste moderation est principalement necessaires apres les ennuis d'vne longue guerre, lors que les peu-

E

ples se trouuent espuisés; & pendant la foiblesse d'un Roy mineur, lors que les mesmes peuples sont en estat de ne pouuoir point estre forcés aux contributions: Le premier, parce que dans ceste extremité, l'impuissance de contribuer dauantage se ioignant avec leur desespoir, il arriue pour lors qu'il semble que les peuples se sentent obligés de faire de nécessité vertu, c'est à dire de chercher leur repos dans la desobeissance formelle, puis que leur autorité dans les termes d'une obeissance raisonnable: & le second parce que l'impuissance qu'un Roy mineur a de faire valoir son autorité, ou de la vanger quand elle sera contrequarrée par les subjects, leur fait esperer qu'ils pourront impunément se dispenser de leur obeissance, sans en apprehender aucunement la punition.

De ces veritez qui ne peuuent point estre disputées, ie conclus que les premiers Ministres d'Etat, qui mettent des impositions desraisonnables sur les peuples, risquent euidentement le maintien de la Royauté, par la nécessité qu'ils imposent aux peuples de se redimer de cette tyrannie, par un coup de desespoir. Je dis encore dauantage, que les Ministres qui surchargent les peuples avec la mesme violence, apres les longueurs intollerables d'une enuieuse guerre; atta-

quent encore plus ouuertement la Royauté, en ce que les faisant fournir dans leur impuissance visible, ils la font considerer comme vne veritable tyrannie, qui veut exiger de leur pauvreté ce qu'on ne pourroit que peu raisonnablement esperer pendant leur abondance: Je pousse encore plus auant, & ie dis que les Ministres qui surchargent des peuples, & des peuples fatiguez ou espuisez, & qui les surchargent pendant l'impuissance d'un Mineur, ne scauroient plus euidentement risquer la conseruation de la Royauté, quelque malicieux stratageme qu'ils voulussent faire iouir pour la perdre; puis qu'en tyrannisant les peuples en vntemps où ils ne sont point en estat de les captiuer sous le ioug, malgré leur resistance, ils semblent leur aduoüer du moins tacitement qu'ils leur mettent la Royauté à discretion, & qu'ils ne les chocquent avec son pouuoir, que pour leur donner occasion de s'en de-
faire.

Si cela est vray, comme il n'est que les seuls extrauagans qui puissent le nier, n'ay-ie pas raison de dire, que si Mazarin ne vouloit esbranler la Souueraineté, il en prenoit du moins les plus infailibles moyens, puis que les grandes impositions dont il a surchargé les peuples, estoient insupportables; puis qu'il les a voulu faire four-

nir à ses nouvelles exactions , apres que la longueur des guerres precedentes les auoient entierement espuisez; & puis que sans considerer l'impuissance de son Mineur, il a voulu roidir son Authorité à ne demordre iamais du dessein qu'il auoit de piller pour s'enrichir.

S'il eust eu autant de zele pour les progrès des affaires de son Maistre, & pour le maintien inuio-
lable de l'Autorité Royale, comme il vouloit qu'on crust qu'il en auoit; n'eust-il pas remarqué que les peuples estoient las de la tyrannie de son predecesseur, que s'ils en auoient patiemment enduré les violens effets, il n'auoit esté que par la longue habitude qu'ils auoient dans leur mal, ou par l'apprehension d'encourir les disgraces d'un Roy adulte & triomphant qui le protegeoit; & que maintenant qu'ils s'en alloient tomber sous la domination d'un Mineur, ils se réueilleroient sans doute de leur assoupissement, pour ne se laisser point aucunement fouler par celuy qui succederoit dans le Ministère d'État; & qui n'estant supporté que par les bras d'un pupille, ne leur donneroit par consequent pas vne si grande apprehension de son pouuoir, puis qu'il se trouueroit en impuissance de se produire par la foiblesse de son aage.

Ces réflexions eussent sans doute moderé la passion qu'il auoit de s'enrichir promptement; pour luy faire menager la Minorité avec d'autant plus de prudence, que plus il estoit facile de la faire tomber dans le mespris par la violence impuissante de ses deportemens; bien loin de rompre le traité de la Paix generale, il eut fait tout ses efforts pour la conclure, puis qu'il pouuoit preuoir que les contributions rendroit desormais la Royauté insupportable, & qu'il n'estoit plus de tēps, mais sur tout pendant la Minorité, d'esperer que les peuples, qui estoient las de souffrir, eussent assés de longanimité, pour succomber desormais paisiblement au ioug qu'il s'en venoit leur imposer.

Mais le mespris que Mazarin a fait de ne hazarder point l'authorité Royale dans l'idée des peuples, ioint à l'ardeur insatiable qu'il auoit de s'enrichir promptement, ne luy a pas donné loisir de faire toutes ces belles réflexions; pour le faire emporter plus outrageusement à tyranniser les subiets de cet Estat, par les effroyables impositions, dont ils les a surchargés, mesme en veüe des grands souleuements pour lesquels ils estoient iournellement en branle: Aussi l'experience nous a tel-

le fait voir que les peuples se sont sentis obligez de se faire iustice, puis qu'ils ne la pouuoient point attendre de leur Souuerain, & d'empieter par vn mesme attentat sur les droits de l'authorité Royale; avec vne si mortelle bresche à la Souueraineté, que ces troubles ont aujourd'huy rangé son pouuoir dans les termes precis de ne pouuoir presque point exécuter que ce qui est au gré de ses subiets.

IV. Apres cette funeste déroutte de l'authorité Royale que Mazarin a commencé de renuerser par les diuisions, par les enormes fardeaux qu'il a mis sur les bras de la Minorité, & par l'oppression des peuples, ie pense que pour iouer le quatriesme acte, c'est à dire pour disposer les affaires à la derniere catastrophe, il falloit s'auiser de la faire regarder comme vne extrauagante; en l'establissant sur des maximes d'autant plus cōtraires à la Maesté Royale, que plus elle deuoit choquer le sens commun de ceux qui la deuoient faire subsister en la respectant comme leur Souueraine.

Quelles sont les maximes qui rendent le ioug de la Royauté suportable? quelles, celles qui la font degenerer en tyrannie? quels sont les principes qui la font adorer comme l'idole des peuples? quels, ceux qui font renuerser ses autels en la faisant regarder comme vne fausse

Diuinité n'est-ce pas en premier lieu de posposer les interets d'un particulier à tous ceux du general; d'estre inuiolable dans ses promesses, d'espargner les innocens & de punir les coupables; de n'exiger iamais rien de ses subiets que par le ministere de la raison; voilà les maximes qui rendent la Royauté aussi venerable, que ses contraires la font mespriser dans l'idée des peuples, lesquels ne s'estant soumis volontairement à porter son ioug que pour en faire l'arbitre souueraine de leurs differents & l'intendante de toute leur police, ne peuvent par consequent point s'empêcher de le secoüer, lors que les Souuerains abusans de leur Authorité, viennent à se gouverner plustost par les instincts de leurs caprices, que par les mouuements de la raison.

S'il est donc vray que la Royauté ne peut subsister que sur la bonté des maximes, qui sont empruntées de la preference des interets generaux à tous les particuliers, & du mespris mesme qu'elle doit faire de ses propres satisfactions pour ne rechercher si ie dois ainsi parler, que celles de son peuple, n'ay ie pas raison de dire que toute la Politique de Mazarin n'a butté qu'à la ruine de fonds en cõble, puis qu'il semble n'auoir affecté que de l'establir sur des Principes, qui ne sont propres en aucune façon,

que pour seruir de bazes & de fondements à la tyrannie.

La parole des Roys a esté de tout temps inuiolable; Mazarin à voulu qu'ils peussent se dedire avec la mesme facilité, qu'ils s'estoient engagés de foy: quels ont esté les effets de cette pernicieuse maxime? tout le mode sçait que le mespris de traiter avec le Souuerain, s'en est enfuiuy, & que les peuples ayant remarqué que les Roys ne commençoient à regner que pour leurs caprices, se sont sentis obligés de pourfuiure leurs droits les armes à la main, & de les emporter par force, puis que le manquement de parole ne leur faisoit point esperer de les obtenir par les voyes d'un accommodement.

Les veritables Roys ont tousiours postposé les interets du particulier à ceux du general; Mazarin a crû que cette maxime estoit trop seruite, en ce que dans le dessein qu'il auoit d'appuyer les violences du Duc d'Espéron, contre les iustes plaintes de tous les peuples de son gouvernement, il a mis dans l'esprit du Roy, qu'il ne falloit pas escouter ces importuns, de peur que l'interinement de leur Requeste ne seruit de planche à d'autres importunités; & que leurs voisins apârez par la satisfaction que ceux cy auroient eu dans l'extrauagance de leurs demandes, ne se sentissent obligés d'en
faire

25

faire de mesme pour le seul contentement de leurs caprices. Qu'on ne me demande point les effets de cette tyrannique maxime; il me suffit de dire que la bresche qu'elle a fait à la Royauté ne se reparera jamais; & que Henry le Grand qui sans doute estoit plus redoutable qu'un mineur, ne voulut pas autrefois courir le hazard d'un semblable succez, lors que pour satisfaire aux iustes plaintes des Prouençaux, il retira le Duc d'Espemon qui s'estoit rendu insupportable dans leur gouvernement.

Mais pour rendre plus visible, la bresche que Mazarin a fait à la Royauté, par l'establissement de ses pernicieuses maximes, ie pense qu'il est à propos de faire voir que cet impudent a symbolisé avec les parricides d'Angleterre, lesquels protestent n'auoir attenté à la destruction de la Royauté, que par les principes de trois fausses raisons dont ils ont coloré leur iniustice; La premiere, parce que la Royauté, disent-ils, est inutile; La seconde, parce qu'elle est tyrannique; & la troisieme, parce qu'elle est de trop grands frais. Quoy que ces trois raisons soient évidemment fausses & contraires à tous les sentimens des Politiques, des Philosophes, des Sages, & de Dieu mesme; ie soustiens neamoins que Mazarin leur a voulu donner quelque pretexte

de vray-semblance dans cet Estat, en ce que les maximes, desquelles il a voulu appuyer la Royauté, sont entierement conformes à ces sentimens des-advantageux que les Respublicains d'Angleterre en ont conçu.

Ils disent que la Royauté est inutile : la maxime par laquelle Mazarin luy fait preferer les interets de certains particuliers favoris, à tous ceux d'un general, n'est-elle pas entierement conforme à ce sentiment, puis qu'on ne peut raisonnablement nier que les Roys estant establis sur la terre pour exercer la iustice, c'est à dire pour rendre à un chacun ce qui luy appartient, se rendant par consequent inutiles, si, pour veiller aux interets de quelque particulier ils méprisent d'avoir soin de ceux du public, qui sont veritablement ceux de son ressort : Les mesmes Anglois protestent que la Royauté est tyrannique, c'est à dire despotique & déraisonnable. N'est il pas vray que Mazarin a toujours pretendu d'en faire concevoir vne semblable idée, puisque luy ayant voulu donner la liberté de se dédire de sa parole, & de nous ravir nos vies & nos biens au gré de ses seuls caprices, il semble qu'il n'a peu la faire monter à un degré plus tyrannique & plus déraisonnable ; Enfin les parricides d'Angleterre disent que la Royauté est de trop.

grands frais: Il n'est point necessaire de mon-
 trer que Mazarin en a confirmé la creance
 par les tyranniques effets de ses extorsions,
 parce que la verité n'en est que trop visible:
 Il me reste donc à conclure pour finir ce qua-
 triésme acte, que si Mazarin n'a décrié la Royau-
 té dans l'idée des peuples de cette monarchie,
 en faut attribuer la cause à la genereuse reso-
 lution, que les François ont eu de tout temps
 pour viure & mourir sous le ioug de l'vnité mo-
 narchique; & à la reflection qu'ils ont fait que
 la souueraineté n'auoit rien de haïssable, que
 le malheur d'estre tombée entre les mains &
 à la disposition du plus méchant homme du
 monde, & qu'elle n'en seroit pas plustost sortie
 qu'on luy verroit reprendre ce beau visage qui
 l'a renduë de tout temps le plus bel objet des
 affections de tous les peuples.

V. Enfin nous sommes arriuez au dernier
 acte, c'est à dire à la catastrophe de la Royau-
 té que Mazarin alloit entierement ruiner, si
 nous ne l'eussions premierement perdu. Le
 malheureux ne se contentant pas d'auoir dis-
 posé les affaires à vn changement d'Estat par
 les seditieuses menées de ses detestables intri-
 gues, alloit encore nous forçant tous les iours
 à secoüer le ioug aymable de nostre Souue-
 rain, par la tyrannie avec laquelle il le pressoit

28

sur nos testes; & par l'impuissance qu'il auoit de nous y captiuier.

Je m'explique plus clairement & ie dis que Mazarin ayât extrememēt affoibly l'authorité Royale par l'imprudence de sa conduite, & par la tyrannie de ses entreprises, & nous ayant à mesme temps obligez de nous souleuer pour redimer de cēt esclauage; il a esté neamoins effronté iusqu'au point de vouloir roidir l'authorité Souueraine contre les menaces inuincibles de tant d'orages, en vn temps principalement où la foiblesse de l'aage du mineur, & les sinistres succez de tant d'entreprises passées, luy deuoient pour le moins apprendre de faire de necessité vertu; & de ne choquer pas si directement les subiets, puis qu'il n'estoit point en estat de faire auorter les temeraires efforts de leur resistances.

Il est de la Politique des plus grands Souuerains de relascher quelque fois de leur authorité, pour la releuer puis apres avec plus de gloire, & de ne vouloir pas si absolument ce qu'ils ne sont pas assurez d'emporter par vne infailible victoire: Ceux qui vont affronter les hazars avec vne assurance morale qu'ils y seront engloutis, s'ils ne sont desesperéz, témoignent pour le moins que l'honneur ne leur est pas beaucoup en recommandation, puis qu'il

qu'il l'exposent au danger, sans estre du moins
problablement assurez qu'ils en trouueront
la ressource. Il est bon d'entreprandre sans crain-
te, mais de ne craindre pas lors que le peril est
dans l'euidence, c'est estre desesperé.

J'ay voulu auancer toutes ces maximes, pour
en faire redonder l'esclat à la confusion de Ma-
zarin, lequel estant côme tuteur de la Royau-
té pendant la Minorité de nostre ieune Mo-
narque, a esté si malicieux ou si imprudent
economie de son autorité, qu'il l'a honteu-
sément prostituée à toutes sortes d'occasions,
la voulant mesmement roidir à ne demander
point de ce que la force luy arrachoit puis a-
pres des mains malgré toute sa resistâce; Ceste
funeste necessité de se voir reduite à donner
par force, ce qu'elle refusoit à l'amour a telle-
ment auily l'esclat de la Maiesté Souueraine,
que les peuples ne l'ont plus regardée pendant
quelque temps qu'avec des yeux de mespris,
parce qu'ils ne le iugerent plus capable de les
pouuoir soumettre à l'empire de ses volontez,
que lors qu'ils y consentiroient eux mesme par
la seule inclination de leurs obeissance.

Les Bordelois ont demandé pendant ie ne
scay combien de temps, le changement de leur
Gouuerneur l'espée & la Iustice à la main, quoy
qu'avec toutes les soumissions possibles: Ma-

zarina a cru qu'il falloit roidir l'authorité Souueraine, pour ne consentir point à cette demande; & quant il a esté question d'en venir aux effets, pour faire valoir son refus, il a fait honteusement eschoüer cette mesme authorité contre le croissant de Bordeaux, en la faisant consentir à donner à la force ce que l'amour & la Iustice n'auoient peu iamais emporter: Cela n'a point de rapport: comme il n'est pas possible de couvrir le foible que l'authorité Souueraine a tesmoigné, lors que faussement seduite par les Conseils de cet extrauagant, elle a esté contrainte de donner à la violance des demandans, la deliurance des Princes, qu'elle auoit constamment refusé aux veux & aux larmes de toute la France.

Ces necessitez sont si outrageuses à la Royauté, qu'il n'est pas possible de la raualer ou de la flestrir dauantage, & ie soustiens apres cela que si Mazarin ne l'a point entierement perduë, c'est qu'il a trouué des oppositions secretes dans les ressorts de la Prouidence qui a voulu faire voir en laissant aller la Royauté iusques sur les bords de son precipice qu'il estoit vn Ange tutelaire & tout particulier qui veilloit pour la conseruation, puis qu'apres les diuisions que Mazarin auoit semé dans l'Estat pour la partager, apres les grands fardeaux qu'il a

31

uoit mis sur les bras de son Mineur pour le faire succumber; apres les impositions tyranniques dont il auoit surchargé le peuple, pour l'obliger à vne reuolte generalle; apres les faulx maximes sur lesquelles il l'auoit establie pour la faire hair; & apres les refus extrauagants qu'il luy auoit fait faire, pour luy faire aracher par force ce qu'il luy faisoit refuser par amour, il sembloit que sa conseruation ne pouuoit plus estre que l'effet d'une tres-particuliere Prouidence.

FIN.



non restant pas de son Meublé p our la fin
retrouvant apres les impoitions ruyaux
ques doit il avoir luyant le poulx pour
loblige a visent le general des la fin
les meublé les de poulx il l'and establi
pour la faire han & apres les ruyaux
gains d'illuy avoir la fin pour luy
recher par force de luy l'and ruyaux
amont il l'and que l'and ruyaux de pou
voit plus estre que l'and d'ant ruyaux
l'and ruyaux de l'and ruyaux



X

